

**COMMUNE DE CONDE-SUR-VIRE**  
2 Place Auguste Grandin – 50890 Condé-sur-Vire

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

-----  
Séance du 28 mai 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-huit mai à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent PIEN, Maire.

**Présents :** Mmes Annick ALIX FAUDEMÉR, Esther BEUVE, M. Eric CAUVIN, Mmes Catherine COQUELIN, Isabelle DEGUETTE, MM. Pierrick DELACOTTE, Manoël DUDOUIT, Mme Laurence DUFOUR, M. Alain EUDES, Mme Sylvie GAUTIER, MM. Joël GAUTIER, Emmanuel JAMARD, Mmes Nathalie LECLER, Nathalie LECUIR, MM. Yann LECUYER, Franck LEGIGAN, Sébastien LEMONNIER, Serge LEMONNIER, Alain LENESLEY, Mme Martine LEPAGE, MM. Gilles MALICOT, Cyril PANIEL, Laurent PIEN, Mmes Pierrette POUSSET, Martine SAVARY, MM. Vivek SINGH, Mmes Aurélie VERGIN, Laëtitia VIVIER

**Excusés :** Mme Sylvie ASSELIN qui a donné pouvoir à Mme Martine LEPAGE

**Absents :**

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie GAUTIER

**Date de convocation :** 18 mai 2020

**Date d'affichage :** 2 juin 2020

**Nombre de conseillers en exercice :** 29

Présents : 28

Pouvoirs : 1

Votants : 29

**Délib. n°2020-027 : Création de commissions thématiques**

Le conseil municipal a la possibilité de créer en son sein des commissions municipales destinées à améliorer son fonctionnement dans le cadre de la préparation des délibérations.

Ces commissions sont constituées en règle générale pour la **durée du mandat municipal**.

Leur rôle est l'examen préparatoire des affaires et questions qui doivent être soumises au conseil municipal, ce sont des **commissions d'étude**. Elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune.

Le Maire est **président de droit** de chaque commission municipale. Dès leur première réunion, les membres de la commission désignent un **vice-président**, le plus souvent parmi les adjoints, qui convoque la commission et préside les séances en lieu et place du Maire lorsque celui-ci est absent ou empêché.

La proposition de composition ci-après tient compte des souhaits des élus pour s'inscrire dans telle ou telle commission :

COMMISSIONS	ELUS REFERENTS
<p><b>Urbanisme, travaux et environnement</b></p>	<p><b>Alain EUDES</b>  <b>Adjoint à l'urbanisme et aux travaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Urbanisme (instruction ADS, suivi du PLUi, SCOT...)</li> <li>- Foncier (prospection foncière, bornage, alignement...)</li> <li>- Réseaux (eau, assainissement, ENEDIS...)</li> <li>- Grands travaux (bâtiments, aménagement, réseaux)</li> <li>- Programme annuel de voirie</li> <li>- Référent numérique (serveur virtuel, dématérialisation des démarches administratives...)</li> </ul> <p><b>Martine SAVARY</b>  <b>Adjointe à la gestion du domaine public</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux d'entretien courant (bâtiment, espaces verts, voirie)</li> <li>- Propreté urbaine</li> <li>- Gestion des ateliers municipaux</li> <li>- Actions citoyennes et chantiers participatifs</li> <li>- Amélioration du cadre de vie (fleurissement, illuminations et décorations de Noël)</li> </ul>
<p><b>Vie scolaire, enfance, jeunesse</b></p>	<p><b>Nathalie LECLER</b>  <b>Adjointe à l'éducation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vie scolaire (inscriptions, activités périscolaires, relations avec les enseignants et les parents d'élèves, conseils d'école, restaurant scolaire, RPI...)</li> <li>- Conseil municipal des enfants (CME)</li> <li>- Services à la petite enfance (relations avec les assistantes maternelles, MAM, crèche...)</li> <li>- Jeunesse (relations avec le pôle ados)</li> </ul>
<p><b>Vie associative, communication et évènementiel</b></p>	<p><b>Sylvie GAUTIER</b>  <b>Adjointe aux associations et à la culture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vie associative (politique de subvention, accompagnement logistique...)</li> <li>- Politique culturelle (agenda culturel, médiathèque...)</li> <li>- OCVA</li> </ul> <p><b>Eric CAUVIN</b>  <b>Adjoint à la communication et aux cérémonies</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Protocoles et cérémonies</li> <li>- Manifestations communales</li> <li>- Communication (site internet, réseaux sociaux, publications)</li> <li>- Actions de promotion de la commune</li> <li>- Salle Condé Espace</li> <li>- Tourisme (relations avec l'office de tourisme communautaire, gîte du Moulin Hébert, Base de canoë-kayak...)</li> <li>- Concours des Maisons fleuries</li> <li>- Commerce et artisanat</li> </ul>

<b>Logement</b>	<b>Pierrette POUSSET</b> <b>Adjointe au logement et à l'action sociale</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Politique de l'habitat (suivi du PLH...)</li><li>- Référent logement social</li><li>- Suivi des logements communaux</li><li>- Cohésion sociale (vice-présidente du CCAS)</li><li>- Action en faveur des seniors (SAG, clubs des aînés...)</li><li>- Gestion de la résidence autonomie La Mautelière</li><li>- Cohérence de l'offre de soins sur le territoire</li><li>- Handicap (relations avec l'ESAT, promotion de la société inclusive...)</li></ul>
<b>Finances</b>	<b>Emmanuel JAMARD</b> <b>Adjoint aux finances</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Elaboration et exécution des budgets</li><li>- Programmation pluriannuelle des investissements (PPI)</li><li>- Gestion des emprunts</li><li>- Politique fiscale et tarifaire</li><li>- Mutualisations et transferts de compétences avec la communauté d'agglomération (CLECT)</li></ul>

Après délibération, le Conseil municipal :

### DECIDE

- **Créer les commissions municipales dont les objets sont indiqués ci-dessus.**

Pour : 29	Contre : 0	Abstentions : 0
-----------	------------	-----------------

Pour copie certifiée conforme.

**Le Maire,  
Laurent PIEN**

